

Géographie du mouvement, géographie en mouvement. La mobilité comme dimension du terrain dans l'étude des migrations

Geography of movement, geography in movement. Mobility as a dimension of fieldwork in migration research

Julien Brachet

IRD – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (UMR Développement & sociétés).

Résumé Le rapport entre mobilité et terrain en géographie est interrogé à partir d'une recherche menée sur les migrations de transit au Sahara central. L'articulation entre la spatialité de l'objet et la spatialité du chercheur est envisagée selon deux aspects : la mobilité *sur* le terrain, entre les sites distincts d'un terrain archipélagique, et la mobilité *comme* terrain, c'est-à-dire en tant que situation privilégiée d'enquête et d'observation en mouvement, à l'intérieur des flux migratoires, permettant de saisir la nature des événements et des constructions sociales éphémères que tout voyage engendre.

Abstract *This paper investigates the relation between mobility and fieldwork in geography. It is based on research on transit migration in the Central Sahara. Mobility is treated as the spatial dimension of fieldwork, as the opening of new grounds newly perceived which changes the kind of empiric data produced in migration studies. The paper aims to reflect on the mobility of the observer under two aspects : mobility in the field and mobility as fieldwork. Mobility in the field, i. e. movement between different but related field-sites, helps to contextualise each research locality and each phenomenon observed from different angles. At the same time, mobility is in itself a "field-site", a privileged moment of observation and discussion. As a consequence, researchers themselves need to become mobile in order to study migration from the inside and to grasp the fleeting and unstable social constructions that mobility produces.*

Mots-clés géographie, méthodologie, migration, mobilité, Niger, réflexivité, Sahara, terrain.

Keywords *Geography, methodology, migration, mobility, Niger, reflexivity, Sahara, fieldwork.*

« Les "phénomènes dynamiques" tiennent leur unité de moi qui les vis, qui les parcourt, et qui en fais la synthèse. Ainsi nous passons d'une pensée du mouvement qui le détruit à une expérience du mouvement qui cherche à le fonder, mais aussi de cette expérience à une pensée sans laquelle, à la rigueur, elle ne signifie rien. [...] il y a dans tout mouvement sinon un mobile, du moins un mouvant, à condition qu'on ne confonde ce mouvant avec aucune des figures statiques que l'on peut obtenir en arrêtant le mouvement en un point quelconque du trajet. »

MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*, 1945.

L'appel à la réflexivité, dans le but de dévoiler tant que possible les processus de connaissance, les opérations et les méthodes de production de la pensée scientifique, a concerné avec plus ou moins de vigueur et de bonheur l'ensemble des sciences humaines et sociales depuis les années 1960¹. Au sein de ce vaste tournant réflexif, le « terrain » a progressivement émergé en tant qu'objet de recherche à part entière. Longtemps considéré comme une simple évidence, malgré l'existence de travaux précurseurs qui ont insisté sur le rôle des situations sociales dans la perception des objets², le « terrain » est dorénavant analysé et critiqué de manière quasi systématique afin de prendre en compte les conditions subjectives et sociales de productions des savoirs³.

L'objectivation des contextes et des situations dans lesquels se réalise le terrain, lorsqu'elle n'est pas abusivement autocentrée voire narcissique⁴, a pour but de révéler certains des soubassements de l'activité de recherche et tant que possible de les rectifier lorsqu'ils sont perçus comme peu rigoureux au regard d'une norme communément acceptée, tout en assumant le fait que les savoirs, en l'occurrence empiriques, sont des savoirs inévitablement situés. Ce qui accroît d'autant la rigueur de la démarche scientifique mise en œuvre, affine la compréhension de l'objet et joue ainsi sur le statut de la connaissance produite et in fine sur l'engagement des sciences humaines et sociales dans la société (Ghasarian, 2002 ; Leservoisier, 2005). Néanmoins, où que l'on se positionne dans le débat sur la postmodernité et le constructivisme dans les sciences sociales, la réflexion sur les pratiques de terrain (sur les mécanismes de production et d'interprétation des données, sur leurs régimes de scientificité) et la manière dont elles influent sur la nature des connaissances produites conduit généralement à un retour critique sur les effets de pouvoir – domination, réification, réduction au silence, normalisation (Burawoy, 1998) – ou sur ceux de sa propre subjectivité, particulièrement dans les moments formalisés de production de données. À l'image d'une « ethnographie de l'ethnographie » (Condominas, 1965 ; Van Maanen, 1995) ou d'une « sociologie de la sociologie » (Bourdieu, 2001), chercher à poser quelques jalons d'une « géographie de la géographie » invite à interroger un autre aspect des pratiques

1 Je tiens à remercier les organisateurs du colloque « À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie » (Université d'Arras, 18-20 juin 2008) pour leur appel à contribution particulièrement stimulant, pour lequel une première version de ce texte avait été rédigée. Mes remerciements vont également aux relecteurs anonymes des *Annales de géographie* pour leurs commentaires judicieux.

2 Voir par exemple les publications de Georges Balandier (1951 ; 1985 [1955] ; 1992 [1957]), d'Howard Becker (1958), de John Arundel Barnes (1963) ou encore de Pierre Bourdieu dès la fin des années 1950. Voir également Céfai (2003).

3 Parmi les travaux récents sur le terrain en géographie, voir notamment : Calbérac (2010), Collignon et Retaillé (2010), DeLyser et Starrs (2001), Gerber et Chuan (2000), Hugonie (2007), Moss (2002), Nagar et Geiger (2007), Vieillard-Baron (2005).

4 Pour une critique de cette forme de « réflexivité narcissique » qui mène le chercheur à parler davantage de lui-même que des individus, des groupes ou des sociétés qu'il étudie, voir par exemple Goodman (2000).

de terrain, des conditions de présence des chercheurs sur le terrain. Il s'agit des pratiques spatiales.

Entre fixité permanente et déplacements réguliers, la diversité des pratiques possibles est grande. Il s'agit ici de soulever la question de l'articulation entre spatialité de l'objet et spatialité de l'observateur sur le terrain. Le terrain étant ici entendu a minima comme produit de l'introduction d'un acteur particulier, le chercheur, dans un environnement naturel et un groupe d'acteur ou une société ; le terme désignera donc tout à la fois le cadre spatial dans et sur lequel se réalise la recherche, la dimension spatiale de la pratique de recherche (des procédures d'investigation), et les objets sociaux et géographiques ainsi construits.

Si la fixité est généralement considérée comme le moyen privilégié d'un ancrage en profondeur dans le terrain, selon les objets et les questionnements, quels peuvent être les intérêts d'être mobile ? Qu'est-ce qu'être mobile signifie au niveau du rapport à l'espace et aux individus qui s'instaure, ou, autrement dit, de quelle(s) manière(s) l'être ? Et qu'est-ce que cet aspect de la méthodologie, de la pratique et de l'expérience du terrain peut engendrer sur l'approche que l'on a de nos objets d'étude et sur la nature des données produites ? Basé sur des travaux de recherche sur les migrations (trans)sahariennes menées au Niger pendant près de trois ans (2003-2009) dans le cadre de la préparation d'une thèse de doctorat puis de recherches post-doctorales, cet article vise à comprendre dans quelle mesure la mobilité peut constituer une dimension signifiante de l'expérience de terrain, dans le champ de la production des savoirs géographiques, en donnant accès à une autre dimension du terrain en même temps qu'elle transforme la perception même que l'on en a et la manière dont on peut soi-même ultérieurement être perçu.

1 Le terrain entre sédentarité et mobilité, entre « profondeur » et « superficialité »

Il y a de nombreuses façons de parcourir le monde, de le découvrir, de chercher à l'étudier et à le comprendre. Explorateurs et chercheurs, savants et aventuriers – la démarcation entre les uns et les autres ayant pu être tenue voire inexistante – en ont fait l'expérience. Un bref retour sur l'évolution de leurs manières de faire sur le terrain, sur l'évolution des modalités de leurs expériences empiriques montre notamment qu'entre sédentarité et mobilité d'un côté et profondeur et superficialité de l'autre, les concordances et les oppositions ne sont pas immuables. En effet, si le travail de terrain issu du paradigme classique de l'ethnographie suppose que l'ancrage sédentaire et durable dans une société est le meilleur sinon le seul moyen de comprendre celle-ci en profondeur, cette conception des pratiques de terrain n'a pas toujours été ni dominante ni même valable. Il importe donc d'interroger à l'aune de cette histoire les manières dont sont pensées et évaluées aujourd'hui, dans les communautés scientifiques, les pratiques de terrain.

1.1 *Explorations et explorateurs mobiles*

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, les descriptions de l'Afrique, et notamment de l'Afrique de l'Ouest et du Sahara, sont faites par des voyageurs mobiles, par des explorateurs qui circulent et traversent des régions entières du continent. Parmi les plus célèbres, on peut citer Mungo Park, qui voyage entre les actuels Sénégal et Nigeria à deux reprises, de 1795 à 1797 puis de 1805 à 1806 ; René Caillé rallie Saint-Louis du Sénégal à Tombouctou en 1828 ; Heinrich Barth va de Tripoli à Tombouctou puis revient par le lac Tchad entre 1849 et 1854 ; ou encore Henri Duveyrier, Gordon Laing, Louis-Gustave Binger, Gustav Nachtigal et bien d'autres. De retour en Europe, la plupart de ces explorateurs publient leurs récits de voyage qui, dans l'ensemble, sont de véritables récits ethnographiques et géographiques (Barth, 1860 ; Caillé, 1996 [1830] ; Park, 1996 [1799]). Comme le rappelle Isabelle Surun « l'exploration de l'Afrique au XIX^e siècle peut être reconnue comme une entreprise géographique [qui] dépasse, et de loin, les visées des géographes eux-mêmes. [...] elle illustre le passage d'une géographie de la localisation et de l'inventaire à une géographie tournée vers l'homme » (Surun, 1998 : 37).

Le point commun de tous ces « explorateurs-scientifiques » est d'avoir privilégié les situations de voyage à celles de résidence. Qu'ils circulent seuls ou en groupe (en se joignant à des caravanes de commerçants, en participant aux colonnes militaires de la conquête coloniale, ou en organisant leurs propres expéditions), ils voyagent, ils se déplacent. Leurs découvertes, leurs observations, leurs relevés se font au cours du voyage, en passant ou tout au moins dans une logique de passage car leurs étapes, volontaires ou contraintes, souvent minimisées dans leurs récits, peuvent atteindre plusieurs mois (Spittler, 1996).

Jusqu'au début du XX^e siècle, géographes et anthropologues sont encore majoritairement voyageurs. De nombreux travaux d'Élisée Reclus, de Franz Boas ou de Paul Vidal de la Blache⁵ résultent de voyages à travers des espaces plus ou moins vastes. Et l'une des dernières grandes expéditions mobiles d'exploration et de description scientifique de l'Afrique, l'expédition Dakar-Djibouti, dont Michel Leiris tira un célèbre carnet de voyage aux accents de journal intime (*L'Afrique fantôme*), fut menée entre mai 1931 et février 1933 par l'ethnologue Marcel Griaule.

1.2 *Du voyage au séjour : l'invention du terrain fixe et la pratique du terrain cantonné*

La fameuse photo de la tente de Bronislaw Malinowski plantée au milieu du village des Îles Trobriands, lors de son séjour en 1915-1916, est considérée comme fondatrice de l'image classique du terrain en ethnologie (Clifford, 1992 ; Hannerz, 2003 ; Stocking 1983). Pourtant, si l'on considère couramment que Malinowski (1963 [1922]) est le principal inventeur du travail de terrain

5 Cf. Tissier (2000).

ethnologique moderne⁶, dont la méthode privilégiée est l'observation participante de longue durée, il serait plus juste de préciser que ce qu'il contribue à inventer, involontairement, ce n'est pas le travail de terrain en soi mais plus spécifiquement le travail de terrain en site fixe⁷. Car comme nous venons de le voir, les explorateurs mobiles du XIX^e siècle étaient déjà des géographes et anthropologues de terrain, apprenant les langues locales et pratiquant l'observation participante⁸. Malinowski marque néanmoins une double rupture, à la fois avec les explorateurs du siècle précédent qui étaient davantage mobiles que sédentaires, et avec la pratique antérieure de l'ethnologie qui consistait à travailler à partir de données recueillies par d'autres, missionnaires et voyageurs notamment. Mais cette invention du terrain ethnographique fixe eu relativement peu d'effets pratiques pendant de longues décennies.

Une partie seulement de l'anthropologie classique, l'anthropologie fonctionnaliste, s'est en effet développée en considérant que ses objets (la société, la culture, etc.) étaient marqués par et dans des espaces bien déterminés et délimités, qu'ils étaient supports et reflets de territoires « clos ». Certes, les normes qui déterminent les types d'expérience (durée, lieu) et d'interactions supposés constituer le terrain ont ainsi été influencées par ces représentations : un « bon » terrain devait correspondre à un séjour de longue durée en un même lieu, au sein d'une même population dont le chercheur maîtrise la langue vernaculaire. Mais dans le même temps, le développement de recherches qui ne commençaient pas par la volonté d'étudier un lieu ou une population délimités mais un objet (à l'image des travaux menés aujourd'hui sur différents aspects de ce qui est nommé mondialisation), rendait nécessaire de ne pas travailler en un site unique. D'autres courants de l'anthropologie se sont ainsi développés en considérant que l'unité spatiale devant permettre d'ancrer en profondeur ses recherches, son observation, pouvait être envisagée à différentes échelles. Des recherches multi-sites⁹ continuèrent d'être mises en œuvre, afin par exemple de poser une même question dans différents contextes ou d'étudier des variantes entre unités sociales ou culturelles (Mead, 1935 ; Evans-Pritchard, 1940). La géographie française quant à elle, sous l'influence de Vidal de la Blache, restait majoritairement régionaliste, et l'impératif

6 Entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, quelques auteurs tels Edward B. Tylor, Franz Boas, Alfred Cort Haddon, Alfred R. Radcliffe-Brown, Gunnar Landtman, C.G. Seligman ou encore William H. R. Rivers avaient déjà commencé à théoriser le travail de terrain ethnologique. Malinowski quant à lui ne théorisa que peu sa pratique novatrice.

7 Malinowski était en Océanie au début de la Première Guerre Mondiale. En tant que Polonais, et donc citoyen de l'empire austro-hongrois, il ne fut pas autorisé à retourner en Europe. Les autorités australiennes qui contrôlaient la région lui proposèrent l'alternative suivante : l'internement dans un camp ou l'exil sur les îles Trobriands. Malinowski choisit la seconde option et pratiqua ainsi, malgré lui, une observation participante de longue durée.

8 Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, géographie et ethnologie reposaient sur le même paradigme naturaliste et étaient pratiquées de manière souvent indifférenciée par les mêmes individus (Blanckaert, 1996, 2004).

9 Le terme « multi-site » est ici employé dans son acception classique et non dans le sens de la théorie de l'ethnographie multi-située telle que développée et popularisée par la suite par George E. Marcus (1995, 1998).

de connaissance exhaustive d'un objet régional impliquait des techniques de recouvrement linéaire (transect) et surfacique (balayage) du champ factuel dont la mise en œuvre imposait au chercheur de se déplacer (Baudelle, Ozouf-Marignier, Robic, 2001).

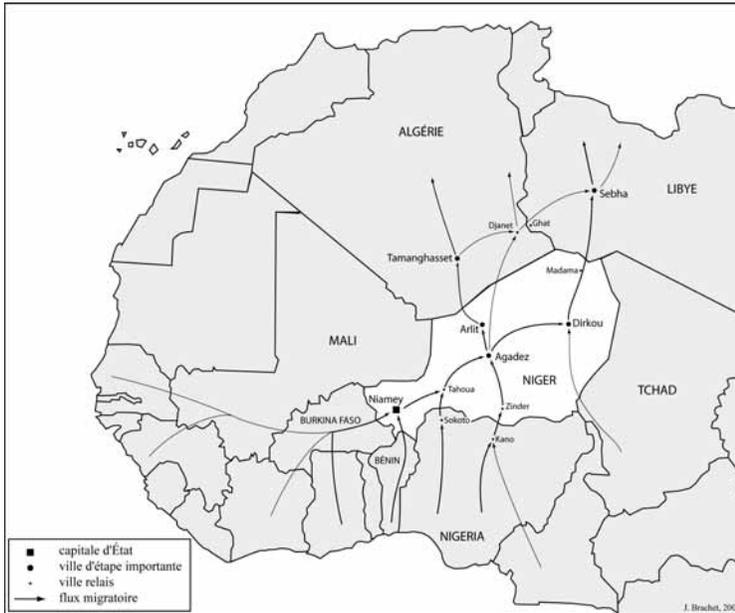
Le terroir et la région autant que le village ou la ville, ont ainsi constitué des terrains par excellence, souvent cantonnés mais pas nécessairement concentrés en un site unique (la multiplication des terrains de ce type permettant de réaliser des travaux comparatifs classiques). Nombre de géographes et d'anthropologues n'ont en effet pas attendu le développement des études sur la mondialisation ou le transnationalisme pour circuler sur leur terrain, seuls ou avec les personnes ou groupes qu'ils étudiaient (Hannerz, 2009). Mais qu'ils travaillent dans un ou plusieurs sites, dans des régions plus ou moins vastes, il ressort que dans leurs modes de production des données empiriques, anthropologues et géographes ont privilégié les situations de résidence (*dwelling*) aux situations de voyage (*travel*) (Clifford, 1997). Dans les études portant sur les migrations, cette conception du terrain s'est longtemps traduite par une focalisation des travaux sur les espaces de départ des migrants et sur les communautés d'immigrants installés dans leur pays d'accueil.

2 Terrain et mobilité dans l'étude des migrations

Lorsque l'objet étudié est caractérisé par la mobilité des acteurs à travers un espace très vaste, comme c'est le cas pour les mouvements migratoires au Sahara central, la première question qui se pose est de savoir quel(s) terrain(s) déterminer, délimiter ou construire pour étudier ces migrations de transit, et comment « pratiquer » ce terrain ? Pour y répondre, il faut repartir de considérations théoriques relatives à la manière dont on envisage la migration. Longtemps, les phénomènes migratoires ont été pensés à partir des espaces de départ et d'arrivée des migrants. Leur étude se basait donc sur la description de lieux fixes, de moments fixes, pour parler de ces phénomènes. Or, justement, l'idée est d'envisager la migration comme un processus, comme fait social qui est caractérisé par la notion de « mouvement », et de réfléchir à ce que cela peut impliquer au niveau méthodologique.

Si la migration est avant tout mouvement, déplacement, ce qui implique le changement permanent des contextes naturels et sociaux dans lesquels se trouvent les migrants, alors son étude doit postuler l'instabilité des formes sociales qu'elle engendre, c'est-à-dire la variation des statuts légaux et sociaux des individus, la (re)négociation permanente de leurs relations, l'adaptation de leurs comportements, la transformation de leurs sentiments d'appartenance. Et donc, partant de là, dans une optique de compréhension globale des parcours migratoires, des voyages des migrants pris en tant que combinaison d'étapes et de déplacements, on a intérêt à ne pas étudier les migrations uniquement à partir d'un endroit fixe, à partir d'un seul point d'observation, mais au contraire il

apparaît nécessaire de faire varier les contextes d'observation et d'énonciation des acteurs. Ce qui suppose que l'observateur soit mobile. D'un point de vue méthodologique, la mobilité de l'observateur peut se décliner de deux manières : la mobilité *sur* le terrain et la « mobilité » *comme* terrain.



Carte 1 Principaux flux migratoires à travers le Niger (1990-2010)
Major migratory flows across Niger (1990-2010)

2.1 La mobilité sur le terrain. Du Sahara nigérien comme région d'étude à la détermination et à l'étude des sites de recherche

Dans le cas de la mobilité sur le terrain, une fois que la zone d'étude est choisie, cela peut être un pays, une région voire même une ville, il faut ensuite déterminer les sites qui vont précisément constituer le terrain, ou au moins un de ces sites qui servira de point de départ. Dans mon cas, après avoir décidé de travailler sur les circulations contemporaines au Sahara, et plus précisément sur les ressorts, les dynamiques et les incidences locales des circulations à longue distance dans cet espace, j'ai choisi de travailler au Niger, pour des raisons tant liées à la maigre bibliographie existante qu'à une connaissance personnelle antérieure du pays. Je me suis alors rendu dans le Nord du pays, dans la région saharienne d'Agadez dont la superficie est de 668 000 km² (cf. carte 2). Et ce n'est qu'une fois sur place que j'ai pu déterminer plus précisément quels seraient les sites au sein desquels j'allais mener mes enquêtes et observations. Cette seconde détermination du terrain a pris trois formes.

Dans un premier temps, j'ai choisi de circuler et de travailler au hasard des endroits où les opportunités de déplacement me menaient, où j'avais envie d'aller. J'ai circulé ainsi pendant plusieurs mois, ce qui m'a permis de prendre contact avec ma zone d'étude de manière assez complète, plus exhaustive que si je m'étais concentré dès les premiers temps sur les endroits les plus « évidents », les plus « stratégiques ». L'intérêt de ce type de première approche est de ne pas trop se laisser diriger par ses représentations a priori, de se donner la possibilité de travailler ailleurs que là où on l'avait implicitement prévu, de laisser émerger de nouvelles pistes de recherche (Merton, Barber, 2004).

Ensuite, au gré de ces circulations dans la région d'Agadez, des rencontres et des discussions avec différents acteurs, j'ai pu commencer à déterminer un certain nombre de « micro-terrains », à me rendre dans des sites spécifiques qui me semblaient plus importants que d'autres voire incontournables pour comprendre les phénomènes migratoires, du fait généralement à la fois de leur localisation géographique, à différentes échelles, sur les réseaux de circulations, et de la présence en leur sein de certains acteurs de ces circulations. Il s'agissait de localités sahariennes, de puits d'étape où tous les acteurs du système migratoire se croisent, de lieux de transport où tout se négocie, ou encore de lieux de tension, de violence et de négociation entre les pouvoirs publics et les acteurs privés, tels que les postes frontières, les barrières d'entrée et de sortie de villes, ou encore les lieux de chargements des véhicules clandestins.

Le troisième élément qui a participé de la détermination des sites qui allaient constituer mon terrain de recherche a été la contrainte. Certains endroits potentiellement très intéressants n'étaient pas accessibles, ou ne m'étaient pas accessibles. Je m'en suis rendu compte progressivement, au cas par cas. Le Nord-Est nigérien (au-delà de Ségédine) m'était « interdit » d'accès par les militaires de la zone, et je n'ai jamais pu obtenir les autorisations me permettant de me rendre dans les régions méridionales de la Libye et de l'Algérie. Mais aucun motif officiel n'a jamais justifié l'inaccessibilité de ces terrains.

Finalement, ces trois facteurs que sont les hasards-opportunités, les choix volontaires et les contraintes extérieures, ont déterminé ma mobilité dans le Nord du Niger et dans le même temps les sites qui allaient constituer le terrain de mes recherches, ou tout au moins une partie de ce terrain (carte 2)¹⁰.

La mobilité sur le terrain, c'est-à-dire la circulation entre différents sites distincts, permet tout d'abord de mieux contextualiser chaque lieu d'enquête, qu'il s'agisse de ville, de villages ou d'oasis, et de s'intéresser à leurs relations, à leurs interactions, et finalement de mieux contrôler la production même de l'objet de recherche. Au Niger, les différents sites où j'ai mené mes recherches étaient directement reliés par voie terrestre les uns aux autres et constituaient une sorte de rhizome au sein duquel les passages d'une entité à l'autre pouvaient

10 Ces trois éléments de détermination du terrain sont ici présentés successivement, bien qu'en réalité ils se soient chevauchés lors de mes séjours.

- de leurs comportements économiques en fonction de leur appréhension de la suite du voyage ;
- de leurs sentiments d'appartenance, qui se transforment en fonction des situations rencontrées à chaque étape. Par exemple, l'appréhension croissante de la confrontation à l'extériorité (le désert) et à l'altérité (les agents de l'État), perçues comme de plus en plus dangereuses au fur et à mesure que les migrants pénètrent dans le Sahara, renforce dans le même temps un sentiment d'appartenance communautaire qui transcende les nationalités, les religions et les langues ;
- de leurs projets migratoires. Là encore, en discutant à plusieurs reprises avec des migrants, individuellement ou en petits groupes, lors d'étapes successives sur les itinéraires sahariens, il apparaît que les projets qui portent la migration ne sont pas fixes mais se recomposent en permanence, au fur et à mesure des parcours, selon les informations qui parviennent aux migrants, selon les opportunités qui se présentent à eux, et selon les contraintes rencontrées.
- et aussi, dans un autre domaine, des modalités d'application des politiques migratoires, qui varient d'un endroit à l'autre : plus on s'éloigne des centres de décision, plus on s'enfonce dans les confins sahariens, moins les agents de l'État se sentent contraints de remplir leurs fonctions officielles, et plus ils s'autorisent à agir en dehors du cadre de la légalité.

Tous ces aspects changeants des migrations (trans)sahariennes ne se révèlent et ne prennent sens que lorsqu'on travaille dans plusieurs étapes successives des parcours migratoires. Ainsi, cette pratique du terrain redonne de l'importance à la variation des contextes dans lesquels se trouvent les migrants au fur et à mesure de leurs parcours (Brachet, 2009). Ces changements de contexte, qui sont inhérents à la migration par étape, mettent en relief le fait que la migration doit être pensée comme un processus qui se réalise progressivement dans le temps et dans l'espace, et non comme un fait monolithique.

Si cette forme de mobilité sur le terrain, entre plusieurs sites, permet de mieux cerner certaines questions relatives à l'objet étudié, cela soulève dans le même temps quelques interrogations par rapport aux normes communément admises de la recherche empirique concernant par exemple la validité de la détermination-délimitation du terrain de recherche ou la méthodologie d'enquête employée, qui en l'occurrence n'est ni une enquête systématique, ni une observation participante de longue durée classique¹². La légitimité d'un terrain archipélagique de ce type pour étudier des phénomènes migratoires, et conséquemment celle de la méthodologie employée, passe par l'affirmation de son unité propre. C'est en effet bien l'ensemble des sites qui sont en relation les uns aux autres dans une structure

12 La question de la représentativité statistique des données produites ne s'est pas posée en tant que telle, tout d'abord en raison de l'approche à dominante qualitative adoptée, ensuite du fait qu'en travaillant seul dans le Nord du Niger, en l'absence de données précises préexistantes concernant les phénomènes étudiés, je n'étais pas en mesure de déterminer un échantillon d'individus à enquêter doté de critères de représentativité statistique, ni d'appliquer un ou plusieurs protocoles d'enquêtes par questionnaires qui auraient permis d'obtenir des informations circonscrites et quantitativement représentatives sur les flux migratoires, les échanges marchands ou quelque autre aspect des phénomènes étudiés.

rhizomique, via l'activité de différents réseaux migratoires et de transport, qui constitue le terrain, et non un seul ou plusieurs de ces sites pris isolément. Au final, cette forme de mobilité du chercheur apparaît essentielle, en adéquation avec la nature mobile de l'objet étudié.

Il reste néanmoins une limite à cette pratique : elle réduit la migration à ses étapes fixes, elle fige ce qui est fluide. Or les parcours migratoires ne peuvent pas se réduire à une succession d'étapes fixes : entre chacune des étapes, les déplacements, les transports, constituent les liens entre les lieux et les moments du voyage. Ils font partie des espaces-temps de la migration. Au même titre que les étapes, ils constituent des situations potentielles d'enquête et d'observation, et doivent en cela être intégrés au terrain. Dans quelle mesure faut-il alors partager avec les acteurs l'expérience du mouvement afin d'en saisir les implications ? Quelles sont les possibilités et les enjeux d'une inscription de l'observateur dans la mobilité, afin d'appréhender la « mobilité » *comme* terrain ?

2.2 La mobilité comme terrain. Du terrain archipélagique au terrain rhizomique

En partant de l'hypothèse selon laquelle le mouvement peut modifier les perceptions, les représentations et les discours des individus, il devient intéressant de se mettre soi-même en mouvement et d'observer les flux de l'intérieur. Travailler entre les étapes des parcours, c'est-à-dire *en* et *dans* le mouvement, permet par exemple d'avoir accès à de nouvelles phases d'élaboration et de recomposition des projets des migrants, de transformation de leurs sentiments d'appartenance selon les relations qui se nouent dans les moments de mobilité physique, tant via l'observation directe que par le recueil d'une parole qui peut être différente de celle produite dans des lieux fixes, libérée de certaines contraintes sociales (Boyer, 2010). L'objectif peut également être d'observer les événements particuliers, prévisibles comme les contrôles militaires ou imprévisibles comme les pannes, qui peuvent ponctuer les parcours et faire ainsi partie de l'expérience migratoire dans sa globalité, souvent dans ce qu'elle a de plus dur. En somme, il s'agit de considérer la circulation, le voyage comme une situation particulière de discussion et d'observation donnant accès à certains aspects des processus migratoires qui ne sont pas observables à partir de points fixes.

Un travail dans les flux migratoires, dans les transports, permet par exemple d'avoir accès aux moments éphémères de contact entre les individus mobiles et les agents de l'État. Ces contacts discrets, formels ou informels, qui donnent parfois lieu à des tensions, ne sont accessibles et observables qu'en étant du côté des circulants, puisque les agents de l'État sont des agents de contrôle (police, gendarmerie, armée, douane) qui interviennent dans des endroits isolés le long des itinéraires sahariens ou aux entrées et sorties des localités (*checkpoints*). Autant d'endroits où il n'est pas aisé d'être un observateur extérieur. Être dans les flux permet ainsi d'enquêter sur les situations de contrôle et de taxation, sur les pratiques illégales et parfois violentes des agents de l'État dans les confins sahariens du pays. Autant de faits invisibles ou tout au moins invérifiables,

inqualifiables et inquantifiables par le seul truchement d'une recherche sédentaire. Cela permet également d'apercevoir les sociabilités naissantes dans l'immédiateté des rencontres qu'offre et qu'implique le mouvement, d'observer l'apparition de hiérarchies entre individus et/ou de sentiments d'appartenance commune, de constater les réactions des migrants et des transporteurs confrontés à ces situations, notamment le passage de la solidarité communautaire à des pratiques plus individualistes, ou encore d'étudier les formes de négociations entre individus, entre groupes, entre réseaux (Brachet, 2005, 2009). Et finalement, de mieux saisir les modes d'organisation des collectifs mis en co-présence par les mobilités (Berthomière, Hily, 2006).

Pour réaliser une telle géographie des migrations (trans)sahariennes, pour avoir accès à ces lieux et à ces moments particuliers de la migration, il ne suffit plus de travailler dans les différents lieux d'étape, mais il faut également circuler entre ces lieux et faire de la mobilité un élément du terrain. Il faut construire un terrain rhizomique en accordant a priori un potentiel heuristique identique aux points et aux lignes qui le constituent, c'est-à-dire aux localités et aux itinéraires (carte 3)¹³. Or les itinéraires empruntés, les pistes sahariennes, ne sont pas toujours délimités et peuvent varier d'un trajet à l'autre. Donc plus que les pistes en elles-mêmes, plus que leur matérialité propre, qui n'est au mieux constituée que de traces dans le sable, ce sont les groupes de migrants voyageant sur des véhicules, dont le déplacement fait exister l'itinéraire et lui donne sens, qui vont constituer cette partie du terrain. La partie « mobile ».

Travailler sur/dans un terrain ainsi construit nécessite d'être mobile et de circuler *avec* les migrants, non pas seul sur les mêmes itinéraires. En effet, plusieurs façons concrètes de circuler sur un terrain sont envisageables, allant de l'autonomie (qui représente des intérêts certains, en terme de confort de vie, de possibilité d'écriture, de gestion de son temps, etc.) à l'immersion au sein des populations dont on souhaite comprendre les logiques et les pratiques, les discours autant que les représentations. La soumission volontaire à la dépendance logistique vis-à-vis de mes hôtes, qui de manière générale m'a permis d'établir avec eux des relations répétées et prolongées, a impliqué dans le domaine du transport de voyager avec et comme tout le monde. Alors, et alors seulement, la « mobilité » a pu être envisagée en tant que partie intégrante et spécifique de mon terrain de recherche¹⁴. Concrètement, toute une partie de mes recherches sur les migrations (trans)sahariennes se sont déroulées dans, ou plutôt sur, les véhicules de transport sahariens. Les *pick-up* et les camions qui convoient les migrants (fig. 1) étaient devenus des terrains d'observation privilégiés, notamment lors des traversées du

13 La métaphore du rhizome permet ici de souligner que ce terrain, qui « n'a pas de commencement ni de fin mais toujours un milieu, par lequel il pousse et déborde », peut toujours être davantage étendu, et que n'importe quel site qui le constitue, sans hiérarchie ni centralisation, peut être connecté à n'importe quel autre, via l'utilisation de nouveaux itinéraires (cf. Deleuze et Guattari, 1980).

14 Ce cas spécifique d'étude des migrations et des enjeux d'une mise en mouvement du chercheur sur le terrain invite à considérer l'ensemble des pratiques – et des conditions – matérielles du chercheur sur le terrain comme facteurs constitutifs de ce terrain.

Ténéré qui durent généralement 3 à 4 jours, et bien davantage lorsqu'il y a des pannes. Cette expérience du voyage, au-delà de ce qu'elle apporte dans sa durée propre, modifia tant ma propre compréhension des paroles recueillies que la manière dont certains acteurs de ces circulations ont pu me percevoir et me parler.

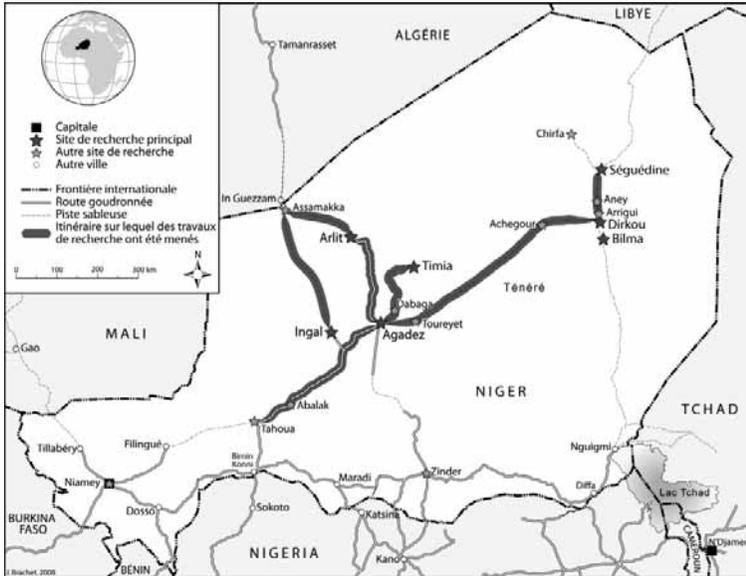
Finalement, le terrain de mes recherches sur les migrations (trans)sahariennes est constitué de plusieurs localités et des véhicules qui les relient via les itinéraires qu'ils dessinent. Et c'est en intégrant à la fois des lieux fixes et des lieux mobiles que ce terrain trouve son unité. Si l'on revient à l'idée de « profondeur » nécessaire à la compréhension fine d'un terrain, on voit qu'une des dimensions possibles des terrains d'étude des migrations est la mobilité, à la fois la mobilité *sur* le terrain et la mobilité *comme* terrain, les « terrains mobiles » constituant les liens entre les lieux fixes de la migration.

Il y aurait alors trois modèles de terrain possibles qui s'incluraient successivement l'un dans l'autre. Le premier serait un modèle malinowskien du « faire en un site unique et fixe » (terrain sédentaire et topographique) ; le second serait un modèle qui articulerait la spatialité de l'objet et la spatialité du chercheur en étant « en station sur un ou des parcours » (terrain archipélagique) ; le troisième modèle articulerait également ces deux spatialités en étant « embarqué, dans la mobilité » (terrain rhizomique et topologique). Ce dernier modèle peut offrir de nombreux intérêts, voire de nouveaux horizons par rapport au terrain fixe et unique ou au terrain archipélagique. Ce qui ne signifie pas que ces derniers n'ont pas également leurs intérêts propres : le terrain rhizomique ne remplace pas les autres formes de terrain, mais potentiellement, selon le questionnement posé, il peut les compléter en permettant de produire des connaissances autres.

Le terrain rhizomique, qui suppose de travailler à la fois dans plusieurs sites fixes et en mouvement entre ces sites, permet d'aborder les phénomènes migratoires réellement comme des processus continus et fluides, et non plus comme des successions d'étapes indépendantes. Et comme le suggère Merleau-Ponty dans la citation en exergue de ce texte, de ne plus confondre le « mouvant » avec les « figures statiques que l'on peut obtenir en arrêtant le mouvement en un point quelconque du trajet ». Comprendre le *mouvement* implique d'être immobile et d'observer ceux qui passent ; d'être mobile et d'observer ceux qui, immobiles, semblent passer ; d'être mobile et d'observer ceux qui, avec soi dans le mouvement, semblent immobiles. Ces trois approches de la migration, du mouvement dans la migration, visent à décrypter la tension entre mobilité et immobilité, entre voyage et installation temporaire, qui est fondatrice des processus migratoires. Il ne s'agit pas d'opposer ces « moments » l'un à l'autre mais bien de comprendre les relations qui les unissent comme les deux faces d'un même processus. La mobilité du chercheur, au lieu d'être synonyme de



Figure 1 Des « terrains mobiles » : les camions de transport des migrants (Sahara nigérien)
“Moving fields” : the trucks carrying migrants (Saharan region of Niger)



Carte 3 Des lieux et des itinéraires pour comprendre le mouvement : vers un terrain rhizomique

Places and itineraries for understanding movement : towards a rhizomic field

superficialité, devient ainsi l'impératif de son ancrage. Et la géographie du mouvement se fait géographie en mouvement.

Julien.Brachet@ird.fr

Bibliographie

- Balandier G. (1951), « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, 11, p. 44-79.
- Balandier G. (1985) [1955], *Sociologie des Brazzavilles noires*, Paris, Presses de la FNSP, 306 p.
- Balandier G. (1992) [1957], *Afrique ambiguë*, Paris, Plon, coll. Pocket, 293 p.
- Baudelle G., Ozouf-Marignier M.-V., Robic M.-C. (dir.) (2001), *Géographes en pratiques (1870-1945). Le terrain, le livre, la Cité*, Rennes : PUR, 390 p.
- Barnes J. A. (1963), « Some Ethical Problems in Modern Fieldwork », *British Journal of Sociology*, 14, p. 118-134.
- Barth H. (1860), *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale pendant les années 1849 à 1855*, tome I, trad. P. Ithier, Paris, Bohné, 372 p.
- Becker H. (1958), « Problems of Inference and Proof in Participant Observation », *American Sociological Review*, 23 (6), p. 652-660.

- Berthomière W., Hily M.-A. (2006), « Décrire les migrations internationales. Les expériences de la co-présence », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 22 (2), p. 67-82.
- Blanckaert C. (1996), *Le terrain des sciences humaines. Instructions et enquêtes (XVIII^e – XX^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, p. 404.
- Blanckaert C. (2004), « Géographie et anthropologie : une rencontre nécessaire (XVIII^e-XIX^e siècle) », *Ethnologie française*, 34 (4), p. 661-669.
- Bourdieu P. (2001), *Science de la science et réflexivité. Cours du Collège de France, 2000-2001*, Paris, Raisons d'agir, 237 p.
- Boyer F. (2003), « L'enfermement du voyage : construire des frontières pour passer la frontière », *Cahiers d'Outre-Mer*, 56 (222), p. 229-254.
- Boyer F. (2010), « Observer et décrire le sujet-migrant en mouvement », *Cahiers de géographie du Québec*, 54 (153), p. 445-458.
- Brachet J. (2005), « Migrants, transporteurs et agents de l'État : rencontre sur l'axe Agadez-Sebha », *Autrepart*, (36), p. 43-62.
- Brachet J. (2009), *Migrations transsahariennes. Vers un désert cosmopolite et morcelé (Niger)*, Le Croquant, Paris, 324 p.
- Burawoy M. (1998), « The Extended Case Method », *Sociological Theory*, 16 (1) : p. 4-33.
- Caillé R. (1996) [1830], *Voyage à Tombouctou*, La Découverte, Paris, 373 p.
- Calbérac Y. (2010), *Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XX^e siècle*, thèse de doctorat de géographie, Université Lumière Lyon 2, 392 p.
- Céfaï D. (éd.) (2003), *L'enquête de terrain*, La Découverte, Paris, 624 p.
- Clifford J. (1992), « Traveling Cultures », in L. Grossberg, C. Nelson, P. Treichler (éd.), *Cultural Studies*, New York, Routledge, p. 96-116.
- Clifford J. (1997), *Routes. Travel and Translation in the late twentieth century*, Cambridge-London, Harvard University Press, 408 p.
- Collignon B., Retaillé D. (éd.) (2010), « Le terrain », *L'information géographique*, 74 (1).
- Condominas G. (1965), *L'exotique est quotidien. Sar Luk, Vietnam central*, Paris, Plon, 535 p.
- Deleuze G., Guattari F. (1980), *Capitalisme et schizophrénie 2. Mille plateaux*, Paris, Minuit, 645 p.
- DeLyser D., Starns P. F. (éd.) (2001), « Doing Fieldwork », *Geographical Review*, 91 (1-2) : 508 p.
- Evans-Pritchard E. E. 1940, *The Nuer : A Description of the Modes of Livelihood and Political Institutions of a Nilotic People*, Oxford, Clarendon Press.
- Gerber R., Chuan G. K. (2000), *Fieldwork in Geography : Reflections, Perspectives and Actions*, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht, 284 p.
- Ghasarian C. (1997), « Les désarrois de l'ethnologue », *L'Homme*, 37 (143), p. 189-198.
- Ghasarian C. (éd.) (2002), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin, 249 p.
- Goodman R. (2000), « Fieldwork and reflexivity : thoughts from the anthropology of Japan », in P. Dresch, W.R. James, D. Parkin (éd.), *Anthropologists in a Wider World : Essays on Field Research*. Oxford, Berghahn, p. 151-165.
- Hannerz U. (2009), « Afterword : The Long March of Anthropology », in M.-A. Falzon (éd.), *Multi-Sited Ethnography : Theory, Praxis and Locality in Contemporary Research*, Farnham, Ashgate, p. 271-82.
- Hannerz U. (2003), « Several Sites in One », in Thomas Hylland Eriksen (éd.), *Globalisation : Studies in Anthropology*, Londres, Pluto, p. 18-38.
- Hourst E. A. (1898), *La mission Hourst*, Paris, Plon, 482 p.

- Hugonie G. (dir.) (2007), « Le terrain pour les géographes, hier et aujourd'hui », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, (84) 4.
- Jeganathan P. (2004), « Checkpoint. Anthropology, Identity, and the State », in V. Das, D. Poole (éd.), *Anthropology in the Margins of the State*, Sante Fe-Oxford, SAR Press, p. 67-80.
- Leiris M. (2003) [1934], *L'Afrique fantôme*, Paris, Gallimard, 658 p.
- Leservoisier O. (éd.) (2005), *Terrains ethnographiques et hiérarchies sociales. Retour réflexif sur la situation d'enquête*, Paris, Karthala, 327 p.
- Levitt P., Glick Schiller N. (2004), « Conceptualizing simultaneity : A Transnational Social Field Perspective on Society », *International Migration Review*, 38 (3) : p. 1002-10039.
- Malinowski B. (1963) [1922], *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard, 606 p.
- Marcus G. E. (1995), « Ethnography in/of the World System : The Emergence of multisited Ethnography », *Annual Review of Anthropology*, 24, p. 95-117.
- Marcus G. E. (1998), *Ethnography through Thick and Thin*, Princeton, University Press, 248 p.
- Marcus G. E. (2009), « Multi-Sited Ethnography : Notes and Queries », in M.-A. Falzon (éd.) *Multi-Sited Ethnography : Theory, Praxis and Locality in Contemporary Research*, Farnham, Ashgate, p. 181-196.
- Mead M. (1952) [1935], *Sex and temperament in three primitive societies*, Londres, Routledge and Keegan Paul, 352 p.
- Merleau-Ponty M. (1999) [1945], *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 531 p.
- Merton R. K., Barber E. G. (2004), *The Travels and Adventures of Serendipity : a Study in Sociological Semantics and the Sociology of Science*, Princeton, University Press, 313 p.
- Monteil P.L. (1894), *De Saint-Louis à Tripoli par le lac Tchad. Voyage au travers du Soudan et du Sahara accompli pendant les années 1890-91-92*, Paris, Editions Félix Alcan, 404 p.
- Moss P. (2002), *Feminist Geography in Practice : Research and Methods*, Oxford, Blackwell, 288 p.
- Nagar R., Geiger S. (2007), "Reflexivity and Positionality in Feminist Fieldwork Revisited", in A. Tickell, E. Sheppard, J. Peck, T. Barnes (éd.), *Politics and Practice in Economic Geography*, Londres, Sage, p. 267-278.
- Park M. (1996) [1799], *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, La Découverte, Paris, 354 p.
- Peraldi M. (éd.), 2002, *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Maisonneuve & Larose, Paris : 495.
- Schirmer H. (1898), *Le dernier rapport d'un Européen sur Ghât et les Touaregs de l'Air (journal de voyage d'Erwin de Bary, 1876-1877)*, Paris, Imprimerie nationale, 222 p.
- Spittler G. (1996), « Explorers in transit : Travels to Timbuktu and Agades in the nineteenth century », *History and Anthropology*, 9 (2-3), p. 231-253.
- Stjernström O. (2004), « Theory and migration. Towards a framework of migration and human actions », *Cybergeog, Espace, Société, Territoire*, 254, www.cybergeog.eu/index3827.html.
- Stocking G. W. (1983), « The Ethnographer's Magic : Fieldwork in British Anthropology from Tylor to Malinowski », in G. W. Stocking (éd.), *Observers Observed : Essays on Ethnographic Fieldwork*, Madison, University of Wisconsin Press, p. 71-120.
- Surun I. (1998), « L'exploration scientifique de l'Afrique au XIX^e siècle est-elle une entreprise géographique ? », *Finisterra. Revista portuguesa de geographia*, XXXIII (65), p. 31-38.
- Tarrius A. (2002), *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Paris, Balland, 170 p.
- Tarrius A. (2000), *Les nouveaux cosmopolitismes. Mobilités, identités, territoires*. Paris, L'Aube, 266 p.

- Tissier J.-L. (2000), « Le voyage, filigrane du Tableau de la géographie de la France ? », in M.-C. Robic (dir.), *Le Tableau de la géographie de la France de Paul Vidal de la Blache. Dans le labyrinthe des formes*, Paris, CTHS, p. 19-32.
- Van Maanen J. (1995), « An End to Innocence : the Ethnography of Ethnography », in J. Van Maanen (éd.), *Representation in Ethnography*, Newburypark (CA), Sage, p. 1-35.
- Vieillard-Baron H. (2005), « Entre proximité et distance, quelle place pour le terrain ? », *Cahiers de géographie du Québec*, 49 (138), p. 409-427.